

# **Pour guérir la France malade, il faut abroger les lois antiracistes, liberticides et anti-françaises**

La France connaît de plus en plus régulièrement des scènes d'émeute et de guerre civile ethnique. La violence va crescendo et les forces de l'ordre subissent des pertes de plus en plus nombreuses. Au printemps dernier, après les « heurts » de Grenoble, certains fonctionnaires de Police ont même du être « exfiltrés » pour les soustraire aux menaces de vengeance de la racaille. De plus en plus de Français de souche sont quotidiennement agressés, lynchés, détroussés, tués, des femmes violées... et tout cela dans le plus grand silence médiatique et la plus grande indifférence politique. Car officiellement le racisme anti-Blanc n'existe pas et, surtout, ne peut pas exister puisque seul le Blanc est raciste et, par voie de conséquence, responsable de tous les maux.

Face à de tels agissements, l'État Français semble comme paralysé et s'interdit bêtement toute réaction de la même manière qu'il interdit à sa propre population autochtone le droit de réagir y compris face à des agressions ouvertement anti-françaises. « Papy Galinier » condamné à rester en prison pour s'être défendu (libéré depuis), et ces racailles relâchées après avoir tiré sur des Policiers sont ici des exemples flagrants de la faillite du système. Et tout cela, sous le fallacieux prétexte de ne pas sombrer dans « l'amalgame », le « délit raciste », la « stigmatisation » ! La raison de cette attitude purement suicidaire repose essentiellement sur le conditionnement imposé par la loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 – dite « Loi Pleven » -, intervenue à la suite de la ratification par la France de la Convention de New York. C'est son application qui permet notamment à des

associations comme SOS Racisme de se porter partie civile dans nombre de procédures. Depuis près de 40 ans qu'elle sévit, beaucoup de nos compatriotes en ont déjà fait les frais.

Directement inspirée par les tristes événements de la Seconde Guerre Mondiale, cette Loi était, à l'origine, sensée combattre le racisme anti-juif principalement. De la part de René Pleven, lui-même d'origine juive, l'idée reposait sur la volonté de ne pas voir rééditer ce qui s'était passé durant la dernière Guerre Mondiale. Ça, on le comprend mais le problème est que la France de 1972 n'était pas spécialement anti-juive ! Depuis, cette « Loi Pleven » a été complétée par tout un arsenal juridique et, entre autres, par la « Loi Gayssot » votée le 2 Mai 1990 sur proposition du groupe communiste à l'Assemblée.

Or, la France n'avait pas besoin de telles lois dans la mesure où notre Pays n'est pas historiquement une Nation de nature anti-juive. Loin s'en faut, nonobstant l'existence de certaines tendances marginales à l'extrême gauche comme à l'extrême droite. L'abrogation de ces lois ne verrait donc pas pour autant la France basculer dans un quelconque État fasciste, raciste ou anti-juif. D'ailleurs, si l'on faisait aujourd'hui un sondage sur le sujet, on s'apercevrait vite que l'écrasante majorité des Français est favorable aux Israéliens contre les Palestiniens... les Palestiniens dont nous payons néanmoins les salaires et les retraites des fonctionnaires via la Commission de Bruxelles. Mais ce sondage n'est pas prêt d'être réalisé car les Juifs ne sont qu'environ 700 000 parfaitement intégrés contre au moins 6 millions de musulmans sur notre Territoire... et ce qui reste d'État est surtout très soucieux d'acheter à tout prix ce qu'il convient d'appeler « la paix civile ». Donc, c'est clair : pas de sondage ni de discussion sur le sujet !...

Quoi qu'il en soit, sur le plan juridique et sociétal, le mal est fait et le bilan de ces Lois est aujourd'hui affligeant : tout ce que la France compte d'anti-Français s'engouffre dans cette brèche sous couvert d'antiracisme, d'égalité, de reconnaissance culturelle et culturelle ou prétendue telle,

d'humanitarisme, en fustigeant au passage notre passé colonial sans oublier le sempiternel couplet sur l'esclavage. Toute discussion touchant de près ou de loin aux problèmes de l'immigration se trouve dès lors faussée par le risque d'anathème encouru par celui qui, non seulement ne sera pas d'accord avec la version officielle, mais aussi qui ne tiendra les propos politiquement corrects attendus. Ne pas se dire raciste n'est plus suffisant : il faut aussi se dire antiraciste si on ne veut pas être traité de raciste. Montrer « patte blanche » -sans jeu de mot-, donner des gages et des assurances de sa « bonne moralité » sont devenus les points de passage obligés pour être admis à formuler une opinion autorisée... j'allais dire une « opinion halal » ! La liberté d'opinion et d'expression dont se targuent les poncifs nationaux de tous poils est devenu un leurre. Un miroir aux alouettes ! Le Peuple sensé être souverain doit se taire, se plier, courber l'échine, se nier et se renier pour obéir aux injonctions de la « bien-pensance ». Sa propre identité lui est même déniée : il n'est même pas une langue, ni une culture... il doit se métisser... bref, il doit disparaître.